

l'arrestation officielle. Il aide aussi la Chine à mettre en oeuvre la Loi sur les droits de la femme. Ces programmes, et d'autres encore, démontrent la volonté du Canada de faciliter une évolution progressive mais nette au niveau local des attitudes et des points de vue en matière des droits de la personne.

La Chine traverse actuellement une période de mutation fondamentale tandis qu'elle procède à sa modernisation et à sa restructuration. Nous sommes bien conscients que nos actions n'exerceront pas d'impacts majeurs à court terme. Ce n'est que graduellement que nous pourrons persuader la Chine d'établir elle-même un meilleur environnement pour les droits de la personne, en poursuivant parallèlement le dialogue avec les autorités et les projets qui concernent directement les citoyens.